



Entente pour la tenue d'un kiosque

Le Festival Action Santé se tiendra toute la journée le 3 mai prochain, il est ouvert au grand public et nous invitons les partenaires, organismes communautaires, commerçants, départements de l'hôpital, etc. à être présents pour faire connaître leurs services auprès de la communauté.

Avantages

- Emplacement gratuit sur l'approbation de la Fondation
- Faire connaître vos produits ou services aux participants.
- Publicité gratuite : Logo, Facebook, site internet (vous devez faire parvenir votre logo en format JPEG ou PNG avec votre formulaire.)

Horaire et consignes

- L'événement se déroulera le dimanche 3 mai 2026 de 07 h à 14 h
- La période de montage et d'aménagement de votre kiosque ou table doit se faire dès 06 h le matin, **avant l'ouverture**.
- L'exposant devra apporter les items suivants : table, chaises et/ou kiosque* ****s'assurer qu'il soit bien ancré dans le sol selon les normes exigées par la ville de Montréal.***
- À noter que la Fondation ne possède pas de chariot à manutention, il est donc fortement recommandé aux exposants, si vous avez de lourdes charges à transporter, de prévoir votre propre chariot à manutention manuelle.
- L'exposant devra libérer les lieux de toute marchandise au plus tard à 16 h ce même jour et remettre l'espace dans le même état qu'à leur arrivée.
- Les exposants doivent disposer de leur propre personnel pour charger et décharger leur matériel.

Réglementation

- Vous devez signer et nous retourner l'entente ci-jointe avant votre arrivée
- À noter qu'il n'y a pas d'électricité sur place.

Assurances

- Ni la Fondation ni le propriétaire des lieux ne peuvent être tenus responsables des dommages causés aux produits, aux kiosques, pour le vol ou toute autre cause.
- L'exposant doit lui-même assurer son matériel contre tous les risques.
- La Fondation et le propriétaire des lieux ne peuvent être tenus responsables des bris et des incidents qui surviendraient le jour de l'événement.

Informations

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Lyne Bouthillier à l'adresse lyne.bouthillier.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca ou par téléphone au 514 495-6736.

Entente pour la tenue d'un kiosque

Exposant ou entreprise

Type de produits ou services

Adresse

Courriel

Téléphone

Site internet ou Facebook

Nom de la personne responsable

Signature

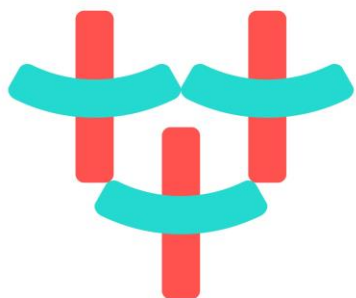
Date

Nom de la personne présente jour J

Téléphone personne présente jour J

Quels matériels apporterez-vous (table, chaises, tente, etc.)

Si ces conditions vous conviennent, veuillez apposer votre signature sur le présent document et nous le retourner par courriel à lyne.bouthillier.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca



Fondation
Hôpital
Jean+Talon